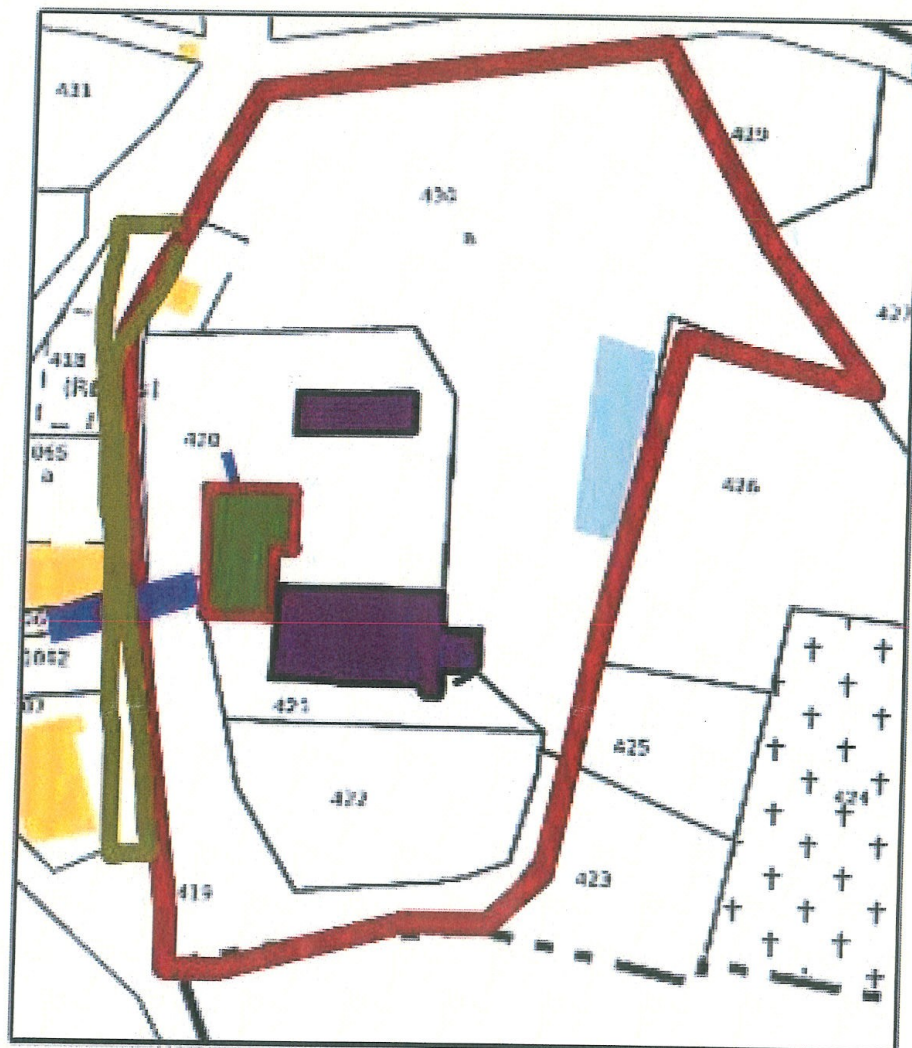


Plan annexé à l'arrêté n° 2614 du 31/12/2014, portant inscription au titre des monuments Historiques de l'ensemble du Castet (château, église, rempart et logis) situé à Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) tel que délimité sur le plan cadastral (section C de la commune de Sainte-Christie-d'Armagnac et parties non cadastrées)



terrains d'assiette : parcelles C 419 à 422, 430



église Saint-Pierre et bâtiment nord dit maison des chasseurs, intégrant un rempart en terre crue :
Inscription en totalité – sur les parcelles C 421 (église) et C 420 (maison des chasseurs)



rempart ouest de terre crue et logis adossé – sur la parcelle C 420



pont d'accès au Castet (non cadastré) :



fossé ouest (non cadastré)